

Beauvais, le 11 JAN. 2022

**La Préfète de l'Oise
à
Monsieur le Proviseur du lycée Jules Uhry de Creil**

Objet : Lettre préfectorale de rappel – Lycée Jules Uhry à Creil

La chaudière du lycée Jules Uhry à Creil est une installation classée pour la protection de l'environnement soumise au régime de la déclaration avec contrôle périodique.

À ce titre, l'organisme Bureau Veritas a réalisé un contrôle de cet équipement le 27 avril 2021 et a transmis à Madame la Préfète, par courrier du 30 août 2021, un extrait du rapport du contrôle initial.

Le rapport fait état de 3 non-conformités majeures. Un échéancier de mise en conformité devait être transmis à Bureau Veritas sous 3 mois. Cet organisme ne l'a pas reçu et a informé l'inspection des installations classées de ce manquement, conformément à la réglementation.

Le 27 septembre 2021, l'inspection des installations classées a constaté que les travaux n'avaient pas été réalisés.

C'est le Conseil Régional, destinataire en copie de cette lettre préfectorale de rappel, qui conduit la gestion des travaux dans les lycées et qui les financent.

Mes services échangent avec leur direction du fonctionnement des établissements – département énergie et moyens financiers – afin d'obtenir que, s'agissant de question de sécurité, les travaux soient réalisés dans les meilleurs délais.

Je vous invite à vous rapprocher de ses services afin de vous assurer du financement des travaux et de leur réalisation au plus tôt, et en tout état de cause avant le 28 février 2022 et de tenir informée l'inspectrice des installations classées.

Un nouveau contrôle sera réalisé après cette date afin de le constater.

Pour la Préfète et par délégation,
le Secrétaire Général

Sébastien LIME



Monsieur le Proviseur du Lycée Jules Uhry
10, rue Aristide Briand
60100 CREIL

Copie à : Monsieur le Président du Conseil Régional des Hauts-de-France

283 rue de Clermont – ZA la Vatine – 60000 BEAUVAIS
Tél. 03 44 10 54 00 – Fax. 03 44 10 54 01

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : <http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr>